

« Solution Santé » de PRÉVOIR

Bien choisir sa complémentaire santé pour bien vivre sa retraite



Pour 91% des 50/64 ans, l'une des plus grandes craintes pour l'avenir est de subir des problèmes de santé¹. Ainsi, au moment du passage à la retraite, beaucoup souhaitent revoir leur complémentaire santé pour anticiper d'éventuels soucis médicaux liés à l'âge et éventuellement, pallier une baisse de revenus.

Ils recherchent alors une couverture simple, efficace et adaptée à leurs nouveaux besoins, tout en restant abordable.

Pour eux, PRÉVOIR, assureur de proximité des foyers à revenus modestes, lance « Solution Santé », spécialement conçue pour les séniors de 55 à 65 ans², au moment du passage à la retraite.

Offre simple et complète, cette complémentaire santé offre 6 niveaux de garanties et prend en charge, de façon équivalente, les honoraires médicaux, qu'ils soient pratiqués ou non par un médecin signataire du DPTAM³. Le tout, dans un rapport garanties-prix très accessible.

Complémentaire santé : des besoins spécifiques à l'approche de la retraite

Selon une récente étude menée par Opinion Way pour PRÉVOIR¹, plus les Français avancent en âge, plus la santé est au cœur de leurs inquiétudes. Ainsi, subir des problèmes de santé est la plus grande crainte exprimée par 91% des 50-64 ans et par 93% des 65 ans et plus. Pourtant, c'est à partir de 50 ans qu'ils se disent les plus mal préparés pour faire face à une maladie de courte durée par exemple¹.

Ils doivent en effet adapter leur complémentaire santé à leurs nouveaux besoins : trouver une solution simple, réellement adaptée à l'évolution de leur consommation de soins, qui leur permette de consulter le médecin de leur choix... Le tout dans un rapport qualité-prix abordable, pour faire face à une éventuelle baisse de revenus.

Ainsi, PRÉVOIR lance une nouvelle solution spécialement conçue pour les séniors de 55 à 65 ans². Objectif : leur permettre de bien vivre leur retraite, avec une complémentaire santé simple et complète.

« Solution Santé » : une offre simple, évolutive et abordable

La complémentaire santé « Solution Santé » de PRÉVOIR est à la fois :

- **Flexible & évolutive** : les besoins en hospitalisation augmentant avec l'âge, « Solution Santé » propose des niveaux passerelles « hospi », permettant de renforcer sa couverture en cas d'hospitalisation, en réduisant le niveau de remboursements sur d'autres postes, pour un tarif identique.
 - Niveau 3 ↔ Niveau 3 Hospi
 - Niveau 2 ↔ Niveau 2 Hospi
 - Niveau 1 ↔ Niveau 1 Hospi
- **Simple, pratique & spécifique** :
 - Offre intégrant des garanties spécifiquement conçues pour les besoins des séniors (comme les prothèses auditives), « Solution Santé » de PRÉVOIR est une complémentaire santé simple à comprendre et à utiliser au quotidien, pour faciliter la vie des assurés.

¹ Étude Opinion Way pour PRÉVOIR - « Les Français face à leur avenir » - Janvier 2017

² Offre ouverte à tous les particuliers à partir de 30 ans, idéale pour les 55/65 ans.

³ Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (CAS, OPTAM, OPTAM-CO et tout autre dispositif) ayant pour objet l'encadrement des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés

- La prise en charge des honoraires médicaux ou des frais d'actes est la même, que le médecin soit signataire ou non du DPTAM³. Un gage de tranquillité : plus besoin, par exemple, de rechercher un médecin signataire du dispositif pour obtenir un meilleur remboursement. Les démarches sont ainsi facilitées.
- **Complète & abordable** : l'offre globale « Solution Santé » permet de couvrir l'ensemble des besoins au prix le plus juste.
À noter qu'à partir de la 3^{ème} année d'adhésion, la fidélité des assurés est récompensée : les garanties augmentent en optique et en dentaire, sans changement des cotisations.

Contact Presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

À propos de PRÉVOIR, groupe d'assurance...

Spécialiste de l'assurance des personnes depuis 1910, PRÉVOIR propose des contrats d'assurance vie et de prévoyance à une clientèle de particuliers, foyers populaires (salariés et retraités), TNS de proximité et Très Petites Entreprises.

Entreprise de taille intermédiaire, il emploie près de 1 600 salariés, dont 260 à l'international. Il gère 4 milliards d'euros d'actifs et détient 860 000 contrats individuels en portefeuille. En 2016, le chiffre d'affaires assurance du Groupe était de 552 millions d'euros pour la France. PRÉVOIR a versé 346 millions d'euros de prestations.

Le Groupe est composé d'une holding, la Société Centrale Prévoir, de 2 sociétés d'assurance, Prévoir-Vie et Prévoir-Risques Divers, d'une société d'Asset Management, Société de Gestion Prévoir et de 4 implantations à l'international : 2 succursales, au Portugal et en Pologne, 2 filiales, au Vietnam et au Cambodge (micro-assurance). C'est une entreprise indépendante et non cotée, dont le capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à 30 % par les salariés et les retraités.

Pour plus d'informations : www.prevoir.com